

Exploiter les informations contenues dans les fiches de données de sécurité aux postes de travail

Sabine Mann, Suzanne Meister et Pierre-Olivier Droz

Institut universitaire romand de Santé au Travail, Bugnon 19, 1005 Lausanne

Les fiches de données de sécurité (FDS) sont un recueil de données physico-chimiques, toxicologiques, écologiques et techniques nécessaires à la manipulation sûre d'une substance ou d'un produit dangereux. La distribution des fiches de données de sécurité est obligatoire en Suisse pour les produits toxiques et les substances dangereuses pour l'environnement depuis la fin de l'année 1999. Leur contenu est souvent (très) complexe à comprendre par les non-spécialistes et surtout les informations ne sont pas assez concises et spécifiques pour être utiles sur les

-places de travail. Dans ce contexte, plusieurs workshops ont été organisés pour discuter de la transmission des l'informations contenues dans les fiches de données de sécurité.

L'Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST), avec le soutien de l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP

Divisions des produits chimiques) a organisé plusieurs workshops pour étudier et préparer des solutions adaptées à la place de travail. Ces journées de formation et de discussion ont suscité un grand intérêt, elles ont été organisées à 7 reprises en 2003 avec 30 participants par cession (3 journées à Berne et 4 journées à Lausanne). Les discussions et les travaux présentés pendant ces workshops, réunissant des spécialistes MSST des diverses disciplines provenant d'horizons professionnels très variés, ont permis de générer de nombreuses propositions. Pendant ces échanges, le besoin et l'utilité d'un tel outil, nécessaire à la communication des risques chimiques à la place de travail, a été confirmé malgré le travail fastidieux que la préparation de tels documents implique.

C'est donc une synthèse des 7 workshops qui est présentée ici en détaillant les objectifs à atteindre, les points importants à considérer dans l'élaboration d'un tel outil, et en présentant des exemples de fiches de données de sécurité raccourcies ou simplifiées qui sont appelées ici *fiches élémentaires de prévention*.

Objectifs de fiches élémentaires de prévention pour le poste de travail

Dans la pratique, le transfert de l'information sur la toxicité des produits auprès des opérateurs exige un concept simple et court accessible aux

personnes qui ne sont pas formées dans ce domaine. L'élaboration de ces fiches élémentaires de prévention au poste de travail permet de répondre à cette demande. L'objectif d'un tel outil de travail est tout d'abord de pouvoir transmettre l'information concernant les risques des produits et les moyens de prévention à mettre en œuvre. Ces informations sont contenues dans les fiches de données de sécurité. Leur synthèse permet d'améliorer les conditions de travail en diminuant l'exposition aiguë et chronique aux produits chimiques et en diminuant le risque d'accident. Il permet d'informer sur les risques et de transmettre les moyens de prévention à mettre en œuvre.

En plus du transfert d'information, cet outil de communication est un document utile pour la formation interne, surtout lorsqu'il est personnalisé à l'entreprise, par exemple avec des photos des postes de travail concernés. C'est également un bon moyen pour former le personnel et pour le motiver à se protéger correctement contre les produits chimiques.

Points importants à considérer

Il est important d'indiquer de manière claire, succincte et précise les principales caractéristiques des produits. Pour cela

les points suivants sont essentiels :

- Regrouper l'information sur une page;
 - Utiliser des pictogrammes pour palier aux problèmes de langue
- s, tout en faisant bien attention de ne pas trop surcharger de dessins et ainsi de noyer l'information essentielle
- Reprendre les phrases de risque et
- les symboles de dangers
- Spécifier clairement sous quelles conditions d'utilisation les recommandations sont valables
 - Définir l'activité et le procédé de travail concerné en spécifiant s'il s'agit de place de travail itinérante et de place de travail fixe avec ou sans passage de tierce personne
 - Analyser les moyens de prévention nécessaires

Exemples de fiches élémentaires de prévention pour la place de travail

Deux approches ou modèles sont proposés, qui peuvent être utilisés en fonction du domaine

d'application (type de procédé, poste de travail mixte ou travail mobile) et des moyens à disposition pour le développement de ces fiches simplifiées de sécurité. La grande distinction entre ces deux modèles réside dans le contexte d'utilisation du produit.

La première solution est spécifique pour une opération ou une place de travail, avec la mention détaillée de l'utilisation considérée lors de la rédaction de la fiche et bien entendu lors de la décision des moyens de préventions nécessaires ([Figure 1a](#)). Pour cette raison, ce modèle est appelé "Fiche élémentaire de prévention pour poste de travail". Comme dans l'enceinte d'une entreprise un produit peut avoir plusieurs applications, par exemple la phase de préparation du produit et la phase d'utilisation du produit, une seule fiche avec les deux utilisations peut être préparée avec les moyens de prévention nécessaires dans chaque cas ([Figure 1b](#))

La deuxième approche est plus générale avec une fiche par produit, sans lien direct avec une opération de travail spécifique dans l'entreprise ([Figure 2](#)). Cette "Fiche élémentaire de prévention" représente de manière plus complète le contenu de la Fiche de Données de Sécurité. Par contre elle a le désavantage de ne plus être spécifique et donc d'être moins précise quant aux moyens de protection à mettre en place. Toutefois, deux situations d'exposition différentes peuvent tout de même être intégrées en suivant l'exemple du modèle de la Figure 1b avec la mention des moyens de protections techniques et personnels à utiliser dans chacune des situations a) faible exposition: situation d'utilisation du produit dilué ou lors de procédures de travail avec des moyens de prévention technique tels que des ventilations et b) forte exposition: situation de préparation de mélange lorsque l'on travaille avec les solutions concentrées ou lors d'accident.

Contenu des fiches de sécurité simplifiées

Les différents chapitres à inclure dans les fiches élémentaires

-de prévention pour la place de travail sont présentés ci-dessous avec un descriptif du contenu de chaque chapitre, une indication de la provenance de l'information (référence aux rubriques de la FDS en italique entre parenthèse) et des remarques concernant les points importants à considérer pour la rédaction de ces fiches. Ce descriptif est fait en se basant sur le modèle 1a ([Figure 1a](#)) :

Identification du produit (rubrique

§ 2 et 9) :

Ce chapitre (1^{er} cadre bleu de la fiche) doit identifier clairement pour l'opérateur le produit concerné, mais cette identification doit également être sans équivoque pour les services d'intervention. Il faut donc:

Ø Le nom chimique du produit et le nom usuel utilisé dans l'entreprise (si celui-ci est différent du nom chimique). Attention, il est important de vérifier à ce stade que le nom mentionné sur l'étiquette du produit corresponde à un des deux noms de la fiche;

Ø Le N°CAS qui est surtout utile pour définir clairement de quel produit il s'agit en cas d'accident. Lors d'un mélange on

t peut donner le nom et le n° CAS des principaux composants;

Ø Le code de l'entreprise qui lui est utile pour toute transmission d'information interne ;

Ø La description de l'utilisation du produit. Ceci est un autre point très important à considérer, car il permet de bien situer le contexte de l'emploi d'un produit et de faire le lien entre le poste de travail et les opérateurs

. L'utilisation de photos renforce ce lien.

Ø Les propriétés physiques du produit décrites ici permettent une identification partielle du produit et mettent en évidence des altérations éventuelles de celui-ci.

Danger (rubriques 3, 11 et 15):

Ce chapitre résume les dangers que représente un produit pour l'homme et l'environnement. On indique les phrases R (numéro et texte s'y rapportant), les pictogrammes de dangers ainsi que le texte correspondant, mais également les points importants relatifs aux dangers d'exposition contenus dans les rubriques 3 et 11.

Prévention (rubriques 7 et 8, Manuels de Ventilation, Catalogues des EPI) :

Ce chapitre résume les moyens ou mesures de prévention spécifiques à mettre en oeuvre pour la place de travail ou le procédé de travail concerné. Ces recommandations doivent être faites par des spécialistes MSST pour chaque entreprise ou branche professionnelle. Il est important de traiter dans un premier temps les mesures techniques à mettre en oeuvre et

, dans un second temps le détail des EPI. Il doit s'agir d'informations spécifiques et précises utiles pour la gestion du risque sur le poste de travail concerné. Ce chapitre donne une grande part de crédibilité à ces fiches élémentaires de prévention, car c'est un chapitre qui peut varier en fonction de l'utilisation et contraignant pour les opérateurs. On veillera à ce que la photo illustrant le poste corresponde aux moyens de prévention recommandés.

Premiers secours (rubrique 4) :

Ce chapitre doit contenir les informations sur les premiers secours qui doivent être donnés sur place. Les numéros de premiers secours interne (et externe si nécessaire) ainsi que le numéro du ToxZentrum le 145 sont mentionnés dans la bande de titre du chapitre, dans l'exemple ils sont en

rouge afin qu'ils soient très visibles

Ensuite suivent les mesures de premiers secours en fonction du type d'accident. Ce chapitre doit mentionner l'existence d'un antidote éventuel (quand et comment l'administrer).

Incendie et dispersion accidentelle (rubriques 5 et 6) :

Ce chapitre doit donner les mesures d'urgence à prendre immédiatement en cas d'incendie ou en cas de renversement. Il doit également renseigner sur les risques encourus par les personnes confrontées en premier à l'accident. Les numéros de premiers secours interne (et externe si nécessaire) sont mentionnés dans la bande de titre du chapitre. Ce chapitre contient également les informations concernant les moyens d'extinctions à utiliser, concernant les risques principaux qu'il peut y avoir en cas d'accident, ainsi que la conduite à tenir en cas de renversement. Les consignes générales en cas de feu doivent cependant rester en vigueur et il faut donc veiller à ce qu'il n'y ait pas de confusion entre ces deux types de règles.

Stockage et transport (rubriques 7 et 10) :

Le numéro UN de produit est mentionné dans la bande de titre du chapitre. Ce chapitre doit mentionner brièvement le contenant du produit, et ses conditions de stockage. Une indication sur les particularités de stockage, tel que les incompatibilités et quantités maximales peut être importante. Sont également mentionnés

es dans ce chapitre les conditions de transport du produit, sans oublier le transport interne de petite quantité. Ce chapitre doit refléter l'état de la technique dans l'entreprise.

Elimination (rubrique 13):

Ce chapitre donne des informations sur l'élimination des produits dans l'entreprise. Le numéro ODS (type de déchet et provenance) est

-mentionné dans la bande de titre du chapitre. Ce chapitre renseigne sur la manière d'éliminer le produit souillé, les emballages du produit, ainsi que sur les techniques de nettoyage et du type de produit à utiliser.

Informations complémentaires :

Le pied de page de ces fiches élémentaires de prévention contiendra les informations suivantes :

- La version
- Les documents consulter pour la rédaction de cette fiche
- Les personnes qui les ont rédigées
- La date de rédaction et de révision

Conclusion

L'utilisation de fiches élémentaires de prévention pour le poste de travail est de plus en plus répandue dans les entreprises. Cet outil de prévention qui est compact, compréhensible et toujours sous les yeux des travailleurs est très apprécié par le personnel et peut être également utile pour la formation du personnel. Nous conseillons donc aux responsables MSST dans les entreprises de mettre en place de telles fiches d'information. La mise en place d'un tel système a en plus l'avantage, d'obliger à revoir et analyser les postes de travail concernés et les moyens de prévention en place lors de chaque modification dans les procédures de travail.

De telles fiches de données de sécurité ont aussi l'avantage de pouvoir être également utilisées sous ce format ou à l'aide d'un format très similaire pour la sensibilisation et la formation du personnel à des risques non-chimiques.

Les exemples de fiches élémentaires de prévention présentés ici sont également disponibles sur le site Internet www.fdsinfo.ch et www.iurst.ch.

Le site www.fdsinfo.ch a été élaboré comme un outil didactique de formation pour permettre une meilleure compréhension du contenu des fiches de donnée de sécurité.